

Programme Ecolo Ramillies – Octobre 2018

Notre projet pour Ramillies :

Une commune proche des citoyens et citoyennes

Objectifs :

- Convivialité et participation
- Environnement et propreté,
- Mobilité et sécurité,
- Une commune active .

Convivialité et participation

Un constat :

- Les habitants sont peu impliqués dans la gestion de la commune qui peine à relever les défis qu'elle rencontre dans la gestion de son patrimoine naturel, historique, culturel ou encore économique. Pourtant, la commune est le premier point de contact des citoyens et citoyennes avec l'autorité publique.
- Le besoin de lieux et d'activités de rencontres se fait sentir dans la commune. Il s'agit de développer et de favoriser les liens sociaux qui, avec le renouvellement de la population, se distancient.
- Le prix de l'immobilier, le manque de services ou d'accompagnement peuvent éloigner aussi bien les aînés que les jeunes de la commune. Ramillies doit rester une commune accueillante pour tous et toutes. Elle doit aussi être un territoire ouvert sur le monde, solidaire où chacun peut participer à la vie collective.

Nous nous engageons :

- *Nous nous engageons à mieux informer et à travailler avec les habitants de Ramillies, à soutenir les initiatives positives prises sur le territoire de Ramillies que ce soit au niveau social, culturel ou sportif et à renforcer les liens sociaux. La démarche participative des rencontres villageoises sera poursuivie.*
- *Une commune accueillante est une commune qui développe des services facilitant le maintien des jeunes ou des aînés sur son territoire. Le développement de logements accessibles aux jeunes ou aux aînés sera dans nos priorités ainsi que l'organisation de l'accueil et l'intégration des primo-arrivants ou demandeurs d'asile.*

Comment ?

Intensifier et améliorer les outils d'information à la population

- Un bulletin d'information plus régulier, concret, dynamique et ouvert ;
- Un site Web amélioré et l'utilisation des réseaux sociaux, un agenda des activités organisées au sein de la commune et une description des infrastructures ;
- Des décisions motivées : une feuille de route évaluée régulièrement et publiée sur le site ou dans le bulletin d'information communal et une meilleure information dans le suivi des dossiers ;
- Une information et une vulgarisation sur les évolutions législatives et réglementaires (FAQ).

Soutenir les initiatives positives et renforcer le lien social

- Favoriser et développer des activités pour les enfants, jeunes, adultes ou aînés, notamment à partir des activités existantes (bibliothèque, ...) ;
- Développer des lieux et des temps de rencontres (création d'une salle polyvalente) ;
- Assurer un service de prêt de matériel en complément à celui de la Province ;

- Soutenir les comités de quartier et de village et mettre en place une maison des associations.

Soutenir les activités sportives, culturelles et sociales

- Mettre en place une politique de soutien aux associations :
 - un règlement public pour l'obtention de soutien financier et de prêt de matériel sur base de critères objectifs,
 - une information sur les activités des associations.
 - des incitants à la fréquentation des activités sur Ramillies (chèques sport et culture ...);
- Soutenir les initiatives par la mise à disposition d'infrastructures sportives, culturelles et/ou sociales de la commune (bibliothèque, salles de réunion...) avec en particulier un soutien à l'unité scout ;
- Développer une image de marque propre à la commune et au service des associations ;
- Mieux gérer/rentabiliser les différentes activités liées au centre sportif sous-exploité. Elargir le panel d'activités proposées aux Ramillois en particulier en développant de nouveaux sports pour le 3^{ème} âge en journée.

Une commune accueillante

- Mettre en œuvre une vraie politique de logement pour nos jeunes et pour nos aînés (logement tremplin, habitat groupé, intergénérationnel...) ;
- Combiner un échevinat de la jeunesse et de l'enfance avec un échevinat des aînés afin de développer des activités pour jeunes et enfants, pour les aînés et pour les jeunes et aînés ensemble ;
- Développer des synergies entre les deux écoles de l'entité et les associations ;
- Offrir un kit d'accueil à tout nouvel habitant de la commune. Il contiendra tant les informations relatives à la vie dans la commune (administration, transport en commun, vie économique, sociale et culturelle...) qu'une partie indiquant de manière positive et non stigmatisante nos valeurs de vivre ensemble et d'accueil des populations étrangères ;
- Mettre en place un système de parrainage pour les Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) et les demandeurs d'asile.

Environnement et propreté

Un constat :

La commune est responsable de la propreté et de la salubrité des rues et des chemins. En développant des actions préventives et luttant contre les incivilités, en soutenant les actions des habitants, elle contribue à un environnement de qualité.

Cela passe également par des actions de prévention des déchets. La question n'est pas qu'environnementale mais aussi économique. Le coût de la gestion des déchets ne cesse d'augmenter et se traduit par une augmentation régulière de la taxe communale « immondice » ou sur le prix des sacs poubelles.

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Ramillies est et reste une commune verte. Mais l'urbanisation ne cesse de grignoter une partie du territoire. La nature perd progressivement ses droits. Nous devons garder le caractère rural de la commune. Une maîtrise de l'urbanisation (besoin d'outils) et un renforcement de la biodiversité sont indispensables

Energie, biodiversité et prévention des inondations doivent être au cœur de nos préoccupations et faire l'objet d'une attention à la hauteur des enjeux climatiques et environnementaux. Peu d'investissements sont réalisés à Ramillies notamment dans les bâtiments publics. La commune devrait pourtant servir d'exemple.

La meilleure façon de découvrir l'environnement de sa commune est de la parcourir via ses sentiers.

Nous nous engageons :

Nous nous engageons à mener des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à la propreté. La biodiversité, le maillage écologique, le maintien des zones humides feront l'objet d'un plan de développement de la nature. Ramillies investira dans les économies d'énergie pour répondre aux enjeux climatiques et assurer une maîtrise de ses dépenses énergétiques. Un cadastre des sentiers sera réalisé et leur entretien programmé. Enfin, l'accent sera mis sur la lutte contre la dispersion de l'habitat et le maintien d'une concentration de l'habitat respectueuse du caractère rural de l'entité.

Comment ?

Les déchets appellent les déchets : un travail de prévention et la collecte régulière des déchets sont nécessaires

- Organiser des campagnes de sensibilisation régulières (école, bulletin communal, lieux publics...);
- Renforcer les passages et le ramassage aux points noirs identifiés (proximité bulles, certains sentiers, ...);
- Favoriser la gestion des déchets verts et la production de compost collectif;
- Maintenir le ramassage des encombrants;
- Lutter contre les dépôts clandestins;

- Adhérer à la nouvelle RESSOURCERIE du BW "Restor".

Environnement : entretien régulier des égouts et mise en place d'une politique de prévention contre les inondations

- Renforcer l'entretien des égouts, fossés et des cours d'eau (passages réguliers, ...) ;
- Améliorer la gestion préventive des inondations et coulées boueuses à l'aide de dispositifs de protection et rétention (fascines, bassins, haies, miscanthus, ...) en dialogue avec les agriculteurs et les riverains.

Environnement et biodiversité

- Rassembler les acteurs du monde rural pour définir ensemble une gestion durable et conjointe de la nature. Ramillies a besoin d'une vision portant sur le développement de la nature et de la biodiversité ;
- Participer davantage aux activités du Gal Culturalité (protection des zones humides, maillage écologique, action biodiversité...) et au contrat de rivière ;
- Sensibiliser le public aux richesses de la nature et à l'intérêt de sa protection, notamment la protection des nappes d'eau et la récolte des eaux de pluies. Information sur les projets d'assainissement des eaux (épuration) ;
- Organiser des rencontres régulières entre les agriculteurs et les habitants pour comprendre les enjeux liés à l'alimentation et l'agriculture.

Environnement, énergie et sentiers

- Etablir le bilan énergétique des différents bâtiments communaux et mettre en place un compte communal énergétique et CO2 ;
- Etablir un plan d'investissements pour réaliser des économies d'énergie et développer la consommation d'énergie renouvelable dans les bâtiments publics ;
- Sensibiliser et soutenir la population pour favoriser l'isolation des bâtiments ;
- Réaliser un cadastre des sentiers, les entretenir et informer les citoyens de leur existence et de leur utilité

Environnement et aménagement du territoire

- La gestion des réserves foncières (très importantes sur la commune) nécessite la mise en œuvre d'outils pour maîtriser la pression foncière et l'augmentation de la population pour les 20 prochaines années. Le risque de développement de village dortoir est réel et doit être analysé.
- La politique communale doit favoriser une certaine densité des habitats et éviter les villages « rue » qui finissent par mettre à mal les identités villageoises.
- La réflexion sera menée avec la CCATM (Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité) et en concertation avec les habitants.

Mobilité et sécurité

Un constat :

La dispersion de la commune, sa position géographique et l'augmentation de la population amène une place de plus en plus importante à la voiture et ses désagréments. Une vitesse trop grande est constatée dans tous les villages. Les points de congestion (Thorembais, accès à l'autoroute...) augmentent.

Par ailleurs, les transports en commun qui assurent la desserte de Ramillies connaissent des problèmes majeurs de régularité et de correspondances des bus. Un dialogue est à mener avec les TEC pour une meilleure desserte des villages de l'entité.

Ramillies a aussi la chance d'être traversée par deux Ravel qui peuvent devenir la colonne vertébrale d'un réseau de mobilité douce utile pour les déplacements au sein de la commune et vers les communes voisines.

Nous nous engageons :

La sécurité routière sera la première de nos priorités. Trop de plaintes émanent des habitants et les radars préventifs ne suffisent pas.

Nous nous engageons également à engager un dialogue approfondi avec les sociétés de transport en commun de Namur et du Brabant Wallon (TEC).

La mise en place d'un réseau de mobilité douce (piste cyclable et chemin pour piétons sécurisés) fera partie de nos objectifs.

Comment ?

Sécurité routière avant tout

- Aménager des entrées de village (effet de porte), des carrefours dangereux (radars préventifs et répressifs), des pistes cyclables, des plateaux, des chicanes, des marquages au sol... autant de mesures à prendre selon la spécificité du lieu à sécuriser en concertation avec les riverains et les agriculteurs.
- Aménager des trottoirs dans les lieux les plus adéquats pour les cheminements de piétons (proximité des lieux collectifs, réseau piéton...)

Transports en commun à améliorer

- Rencontrer régulièrement les TEC sur base d'enquête d'analyse des besoins. Analyser les problèmes de correspondance
- Demander une augmentation de l'offre (notamment le WE) et vers certaines destinations (LLN, Namur et Jodoigne).
- Investiguer d'autres pistes : mise en place d'un proxibus, ou développement de taxis seniors, encouragement des initiatives de « voiture partagée »
- Entretien et améliorer les arrêts de bus, les trottoirs, les pistes cyclables et RaVel et leur accessibilité dans le cadre du déploiement d'un réseau mobilité douce (en lien aussi avec les

Une commune active

Un constat :

La Commune peut jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation plus durable en s'appuyant sur les productions locales, équitables et saines. Elle doit permettre un rapprochement entre ses habitants et les producteurs ou entrepreneurs locaux.

La commune a une prise directe sur les circuits courts et peut inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics (cantine scolaire, crèche...).

Elle peut aussi informer et faire découvrir aux habitants la multiplicité des activités artisanales ou entrepreneuriales sur son territoire.

Le patrimoine historique et culturel de la commune pèse lourd dans les finances communales. Il a trop souvent été laissé à l'abandon et sans décision claire, ni un suivi suffisant. Il mérite une plus grande attention

« Faire et défaire, c'est toujours travailler ». Trop souvent à Ramillies, il faut recommencer plusieurs fois pour mener un travail ou un projet à bon port. Les consignes peuvent varier et être contradictoires

La commune de Ramillies dispose d'un personnel et de services de qualité. Ce constat a été avancé régulièrement par les participants à nos rencontres citoyennes. Quelques améliorations peuvent être faites dans l'un ou l'autre service, souvent surchargé, mais les remarques portaient plus souvent sur le pilotage des équipes par le Collège.

Nous nous engageons :

Nous nous engageons à informer les habitants et faciliter les contacts avec les artisans et entrepreneurs locaux, à valoriser le patrimoine historique, social et culturel local afin renforcer le dynamisme de la commune, à organiser la gestion des ressources humaines pour accroître l'autonomie et les responsabilités des agents communaux et à faciliter la participation des parents aux activités de l'école.

Comment ?

Informier et valoriser les activités et les artisans locaux

- Recenser les commerces et activités locales et les rendre visibles sur le web ;
- Placer des panneaux d'information des commerces de la commune ;
- Favoriser la création d'une association des artisans, commerçants et entrepreneurs locaux ;
- Favoriser la découverte des producteurs et produits locaux : (marche gourmande, marché local).

Patrimoine : concertation, diversité dans l'usage et valorisation de l'histoire et de la vie de la commune

- Organiser des concertations avec les habitants pour l'aménagement, l'entretien et l'embellissement des espaces publics ;
- Faire l'inventaire, l'état des lieux du patrimoine et un programme de restauration si nécessaire, en favoriser l'utilisation pour des activités diversifiées mais dans le respect des lieux (ex : églises = accueil d'activités culturelles et culturelles) ;
- Valoriser l'histoire de Ramillies (bataille 1706, complexe thermal gallo-romain à Autre Eglise, ...).

Une gestion communale plus participative

- La gestion des services communaux peut évoluer vers une plus grande autonomie et responsabilisation des agents communaux. Elle implique une meilleure organisation du travail (encadrement) avec des outils adéquats et une grande disponibilité des membres du collège.
- Cela peut aussi passer par une plus grande implication des habitants ou des parents dans les activités de l'école (soutien à l'association de parents).
- Cela permettrait de renforcer le climat de confiance entre les services et la population et améliorerait l'efficacité du travail